



## **NOTE AUX ORGANISATIONS** **PROCESSUS DE LUTTES**

Ayant fait le constat de la gravité de la situation dans nos établissements de Santé et d'Action sociale publics et privés, la CEF du 27 et 28 juin 2019 et du 8 juillet a acté la nécessité de proposer d'ores et déjà des perspectives de convergences et d'élargissements des luttes, suite aux différents conflits et mouvements de grève qui perdurent pendant la période estivale. Ceux-ci démontrent la situation de dégradation intense des conditions de travail, de vie des salarié.e.s ainsi que l'impact sur la qualité de la prise en charge de la population.

Tous nos secteurs d'activité sont touchés par les politiques d'austérité gouvernementale en matière de Santé, d'Action Sociale et de protection sociale. Ce ne sont pas les récentes annonces faites par la ministre pour les services d'urgence, ni la loi « Ma Santé 2022 » et parallèlement la loi « sur la transformation de la fonction publique », dont nous demandons le retrait, qui vont apporter les réponses à l'urgente nécessité de changer de cap et de politique pour répondre à la colère et aux revendications légitimes des personnels portées par la CGT.

### **La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle à une journée de mobilisation et de grève le 11 septembre 2019 avec une manifestation nationale à Paris.**

La Fédération CGT SAS, lors des réunions intersyndicales des 5 et 11 juillet avec les Fédérations Santé et Action Sociale FO et SUD, a proposé aux autres organisations présentes une journée de mobilisation et de grève, avec une manifestation nationale à Paris dans les trois premières semaines de septembre sans, dans un premier temps, imposer de date. FO et SUD réservent leur engagement : ils attendent leurs réunions de rentrée pour évaluer la situation et se prononcer. Une prochaine intersyndicale est prévue le 28 août.

La fédération CGT prend quant à elle la responsabilité de ne pas attendre, au vu de la situation, et appelle donc au 11 septembre. Cet appel n'est qu'une étape dans un processus de mobilisation qui devra se poursuivre à la rentrée. Il s'inscrira dans les orientations prises en CCN du 25 et 26 juin d'une journée de mobilisation interprofessionnelle le 24 septembre 2019.

Notre journée de mobilisation sera un tremplin pour proposer aux salarié.es de nos secteurs la poursuite du mouvement dans un cadre interprofessionnel large pour rejoindre « le tous ensemble », élever le rapport de force pour faire gagner les revendications de l'ensemble des salarié.e.s.

Dans ce cadre, nous invitons fortement nos structures locales et départementales à se réunir en assemblées générales avec les salariées pour organiser la journée de mobilisation et de grève du 11 septembre 2019 à Paris.

Du matériel sera mis rapidement à disposition et au fur à mesure pendant tout l'été en direction de nos organisations et syndicats ainsi que les modalités de cette journée.